



COMPTE ADMINISTRATIF 2017

- Présentation en séance du Conseil Municipal du 25 Juin 2018 -

1. SOMMAIRE

2. Présentation générale	page 3
3. Présentation comparée	page 4
4. La section de fonctionnement	page 5
4.1 Présentation des dépenses	page 5
4.2 Synthèse des dépenses	page 8
4.3 Présentation des recettes	page 12
4.4 Synthèse des recettes	page 15
5. L'épargne et l'autofinancement	page 17
5.1 Définitions	page 17
5.2 L'évolution entre 2015 et 2017	page 17
6. La section d'investissement	page 18
6.1 Présentation des dépenses	page 18
6.2 Synthèse des dépenses	page 21
6.3 Présentation des recettes	page 23
6.4 Synthèse des recettes	page 26
7. L'évolution de la dette	page 27
8. Conclusion	page 28

2. PRESENTATION GENERALE

Le compte administratif rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres).

Il présente les résultats comptables de l'exercice et est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante, qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

PRESENTATION GENERALE DU CA 2017					
SECTION	Réalisations	Rattachements	Restes à réaliser	Solde reporté	Résultat cumulé
<i>FONCTIONNEMENT</i>					
DEPENSES	33 355 936,28	441 268,00			33 797 204,28
RECETTES	34 239 585,47	108 533,00		828 423,66	35 176 542,13
<i>INVESTISSEMENT</i>					
DEPENSES	4 328 194,09		1 871 855,99		6 200 050,08
RECETTES	4 683 974,40		245 400,00	258 835,77	5 188 210,17
<i>TOTAL DEPENSES</i>					39 997 254,36
<i>TOTAL RECETTES</i>					40 364 752,30
EXCEDENT GLOBAL CUMULE					367 497,94

Le compte administratif 2017 de la collectivité fait apparaître, en résultat global cumulé (fonctionnement et investissement), un excédent de **367 497,94 Euros**.

3. PRESENTATION COMPAREE

Les résultats issus des comptes administratifs 2015, 2016 et 2017 se déclinent ainsi :

PRESENTATION COMPAREE DU CA 2017				
SECTION	<i>CA 2015</i>	CA 2016	CA 2017	<i>Evolution 2016/2017</i>
<i>FONCTIONNEMENT</i>				
DEPENSES REELLES	31 158 585,42	31 743 679,39	32 268 144,85	524 465,46
RECETTES REELLES	33 795 629,58	33 248 995,26	33 993 330,16	744 334,90
<i>INVESTISSEMENT</i>				
DEPENSES REELLES	2 017 544,00	3 089 937,00	3 881 290,32	791 353,32
RECETTES REELLES	1 058 472,64	886 402,89	2 077 077,92	1 190 675,03

Les principaux constats issus de cette présentation comparée, qu'il conviendra de développer tout au long de ce rapport de présentation, témoignent d'une situation globale significativement différente de celle observée l'an dernier.

En effet, alors que le compte administratif 2016 de la collectivité présentait, tant en mouvements réels de fonctionnement qu'en mouvements réels d'investissement, un « effet de ciseau » symbolisé par une hausse des dépenses et une diminution des recettes, le compte administratif 2017 se caractérise, lui, par une hausse significative des recettes (fonctionnement et investissement).

Ainsi, cette hausse des recettes réelles a permis, au cours de l'exercice budgétaire 2017, de recouvrir la hausse des dépenses réelles et de préserver les perspectives budgétaires et financières de la collectivité pour les années à venir.

4. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Au terme du compte administratif 2017, la section de fonctionnement (mouvements réels et mouvements d'ordre) fait apparaître un solde excédentaire de **1 379 337,85 Euros**.

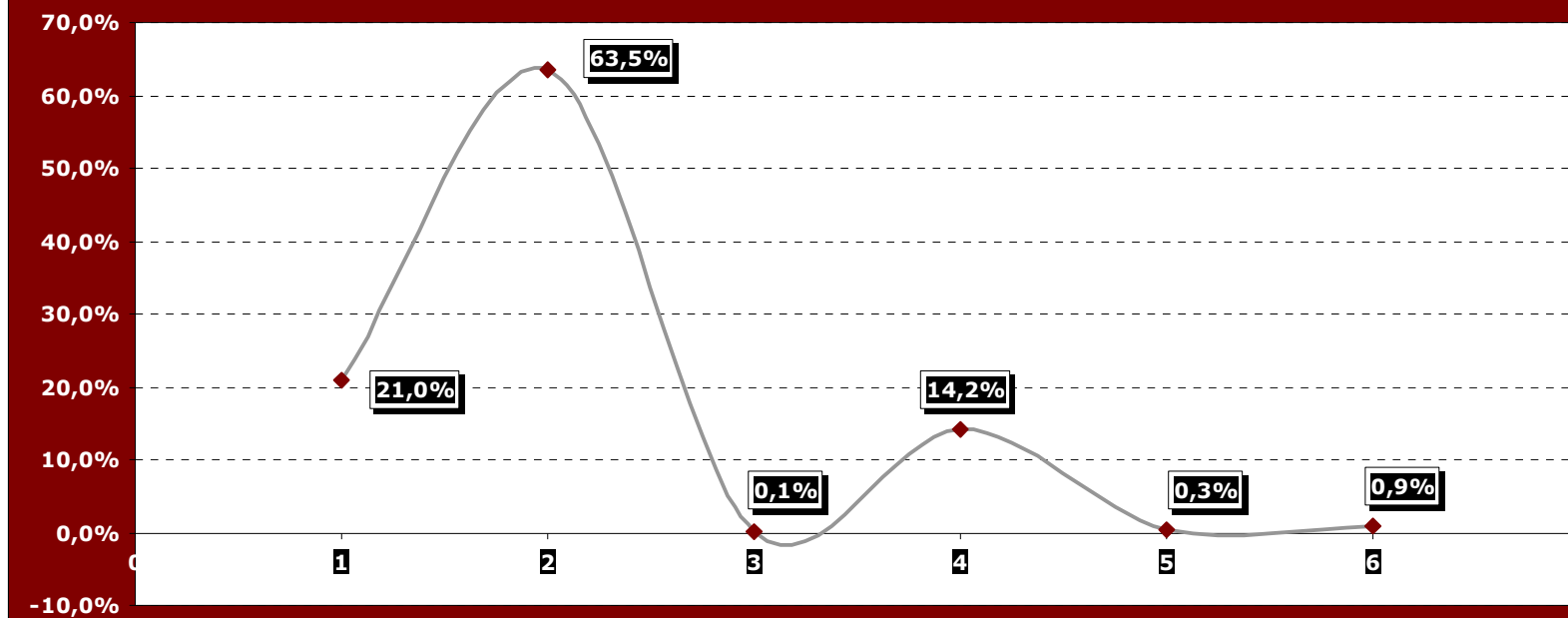
4.1 Présentation des dépenses

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à **32 268 144,85 Euros**, et se présentent de la façon suivante :

EVOLUTION DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT				
CHAPITRE	<i>CA 2015</i>	<i>CA 2016</i>	CA 2017	<i>Evolution 2016/2017</i>
011 Charges à caractère général	6 970 623,82	7 097 404,61	6 771 672,52	- 325 732,09
012 Charges de personnel	19 592 701,22	19 847 852,47	20 498 389,25	650 536,78
014 Atténuation de produits	51 907,00	44 486,00	36 465,00	- 8 021,00
65 Autres charges de gestion courante	4 392 472,43	4 537 967,87	4 566 928,42	28 960,55
66 Charges financières	132 111,47	109 851,22	91 010,56	- 18 840,66
67 Charges exceptionnelles	18 769,48	106 117,22	303 679,10	197 561,88
TOTAL	<i>31 158 585,42</i>	<i>31 743 679,39</i>	32 268 144,85	524 465,46

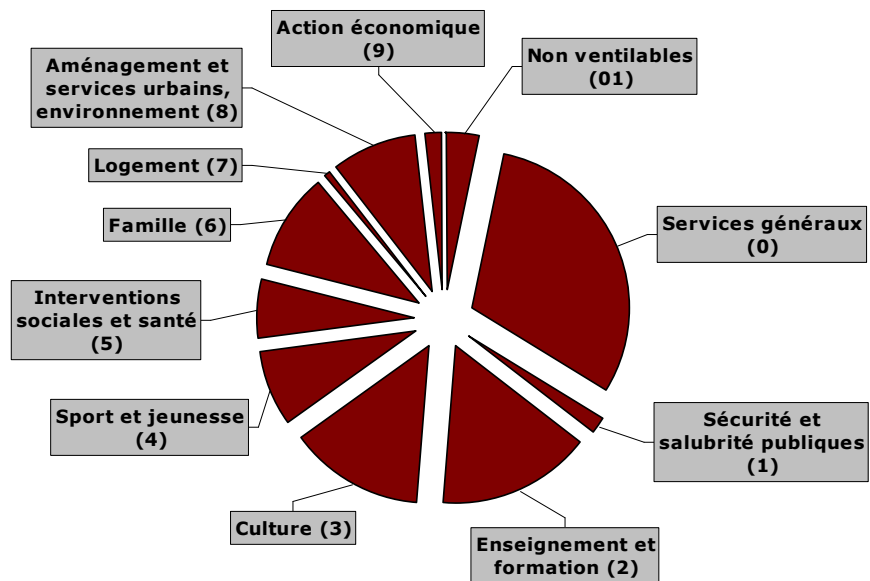
Tous chapitres budgétaires confondus, les dépenses réelles de fonctionnement sont, pour l'année 2017, en augmentation de **524 465,46 Euros** par rapport à 2016, soit environ **1,6 %**.

REPARTITION DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT



- ✓ La valeur **(1)** correspond aux **charges à caractère général** (achats de petit matériel, entretien et réparations, fluides, assurances, etc.).
- ✓ La valeur **(2)** correspond aux **charges de personnel** (salaires et charges sociales).
- ✓ La valeur **(3)** correspond aux **atténuations de produits** (transferts de fiscalité, compensations sur recettes fiscales, etc.).
- ✓ La valeur **(4)** correspond aux **charges de gestion courante** (subventions et participations, indemnités des élus, etc.).
- ✓ La valeur **(5)** correspond aux **charges financières** (intérêts des emprunts, frais de renégociation, etc.).
- ✓ La valeur **(6)** correspond aux **charges exceptionnelles** (amendes, participations diverses, etc.).

REPARTITION DES DEPENSES TOTALES DE FONCTIONNEMENT PAR FONCTIONS



REPARTITION DES DEPENSES TOTALES DE FONCTIONNEMENT PAR FONCTIONS

FONCTIONS	Montants	%
Non ventilables (01)	1 117 100 €	3,3%
Services généraux des administrations (0)	10 366 143 €	30,7%
Sécurité et salubrité publiques (1)	544 668 €	1,6%
Enseignement et formation (2)	5 204 651 €	15,4%
Culture (3)	4 719 534 €	14,0%
Sport et jeunesse (4)	2 686 192 €	7,9%
Interventions sociales et santé (5)	2 056 683 €	6,1%
Famille (6)	3 348 893 €	9,9%
Logement (7)	181 375 €	0,5%
Aménagement et services urbains, environnement (8)	2 986 010 €	8,8%
Action économique (9)	585 953 €	1,7%
TOTAL	33 797 204	100,0%

4.2 Synthèse des dépenses

Charges de personnel	20 498 389,25 €	3,3%
-----------------------------	------------------------	-------------

De l'ordre de **3,3 %**, l'évolution des charges de personnel constatée au compte administratif 2017 s'avère plus conséquente que celle observée aux cours des deux derniers exercices budgétaires (respectivement **1,2%** et **1,3%**).

Ainsi, l'année 2017 a vu différents facteurs externes et internes d'évolution se conjuguer, tels que :

- ✓ la revalorisation du point d'indice de la fonction publique (+ 0,6 %) applicable au 1^{er} février 2017,
- ✓ la poursuite de la mise en œuvre du Protocole sur les Parcours, les Carrières et les Rémunérations (PPCR),
- ✓ la mise en œuvre du RIFSEEP (nouveau régime indemnitaire),

- ✓ l'accroissement des remplacements au sein de différents services de la collectivité,
- ✓ l'accroissement des heures supplémentaires au sein de différents services de la collectivité,
- ✓ l'impact, en année pleine, des deux postes créés courant 2016 dans le cadre du PMT (gestionnaire des espaces naturels et chargée de mission pour le développement économique),
- ✓ le glissement « vieillissement-technicité ».

Aussi, face à ce constat et dans la perspective, notamment, de maintenir les équilibres budgétaires et financiers de la collectivité à court et moyen termes, il sera nécessaire, en 2018, d'atténuer autant que possible l'évolution des charges de personnel, pour atteindre une évolution maximale de **1,5 %** et renouer ainsi avec la trajectoire d'évolution dessinée en 2015 et 2016.

Charges à caractère général	6 771 672,52 €	- 4,6%
------------------------------------	-----------------------	---------------

Les dépenses liées aux charges à caractère général constatées au compte administratif 2017 sont en diminution de **4,6 %** par rapport à 2016.

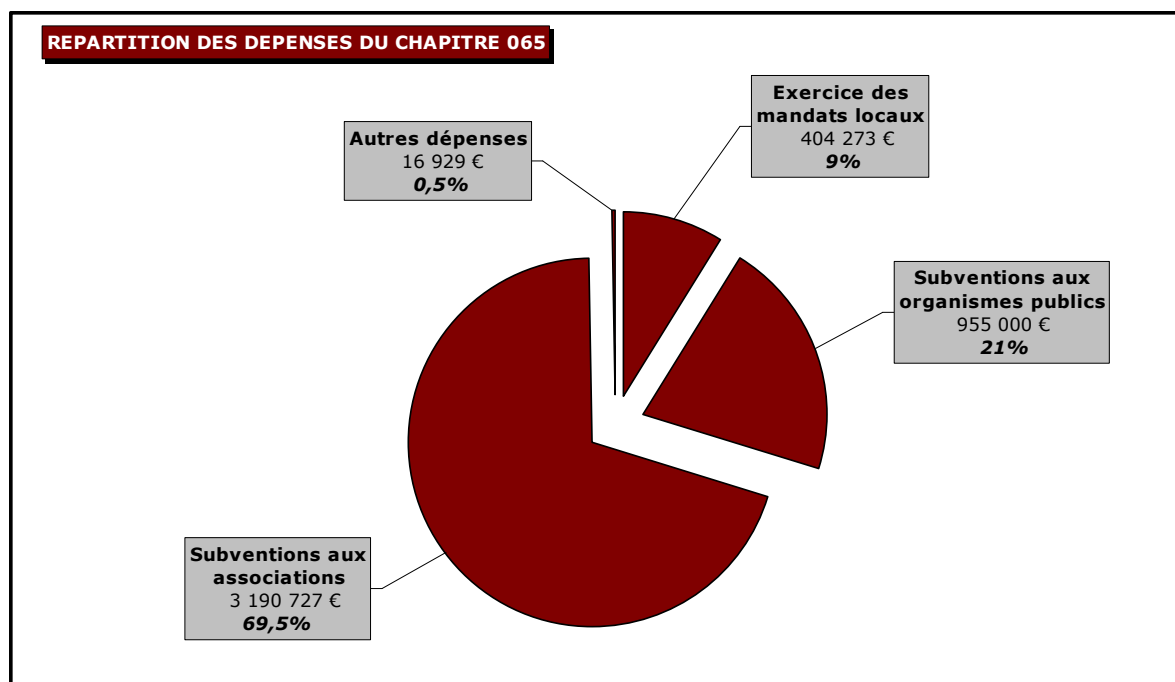
Cette forte diminution s'explique principalement par l'absence, en 2017, de dépenses liées au sinistre de l'école Paul Bert, qui ont pris fin en 2016.

Pour mémoire, ces dépenses ont représenté, au cours de l'exercice budgétaire précédent, un montant de l'ordre de **448 481 Euros**.

Toute chose égale par ailleurs, et eu égard à l'inflation attendue pour 2017 (de l'ordre de **1,1 %** à **1,2 %**), la collectivité a maintenu un dynamisme raisonnable de ses dépenses courantes en 2017 (**122 749,27 Euros soit 1,7 %**), qui s'explique principalement par un accroissement du recours aux prestations de service, en lien avec les actions nouvelles portées par la majorité municipale (notamment dans le cadre du PMT).

Autres charges de gestion courante	4 566 928,42 €	0,6%
---	-----------------------	-------------

Les charges de gestion courante ont, dans leur globalité, connu une hausse très modérée en 2017, de l'ordre de **0,6 %** (contre **3,3 %** en 2016).



Dans le détail, l'évolution de ces dépenses se décline comme suit :

- ✓ Les subventions versées aux organismes publics ont diminué de **10 000 Euros** :
- Caisse des écoles : **40 000 Euros** (identique en 2016),

- Centre Communal d'Action Sociale : **790 000 Euros** (800 000 Euros en 2016),
- Epicerie solidaire : **125 000 Euros** (identique en 2016).
- ✓ Les subventions versées aux associations, ont, pour leur part, augmenté de **31 347,67 Euros**, en lien avec les arbitrages rendus à l'appui des besoins de trésorerie et des projets présentés par ces dernières.
- ✓ Le volume global des dépenses liées à l'exercice des mandats locaux a très légèrement évolué, suite à la revalorisation du point d'indice de la fonction publique de **0,6 %** intervenue au 1^{er} février 2017.

Charges financières	91 010,56 €	-17,2%
----------------------------	--------------------	---------------

Ce poste de dépenses a connu une diminution de **17,2 %** en 2017, étant rappelé que la collectivité n'a eu recours à l'emprunt qu'en fin d'exercice budgétaire (emprunt de 1 million d'euros pour financer le programme d'investissements inscrit au PMT), et que, par conséquent, le paiement des intérêts nouveaux liés à ce dernier n'interviendra qu'à compter de l'exercice budgétaire 2018.

Charges exceptionnelles	303 679,10 €	186,2%
--------------------------------	---------------------	---------------

La très forte augmentation des charges exceptionnelles constatée en 2017 s'explique par un mouvement comptable spécifique, réalisé au compte 6718 (autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion).

En effet, un rattachement de 300 000 Euros a été effectué sur ce compte au titre de l'exercice budgétaire 2016 (indemnisation liée au sinistre de l'école Paul Bert). Toutefois, et compte tenu des délais d'avancement de ce dossier, la somme ainsi rattachée n'a pu, à ce jour, être perçue par la collectivité.

Par conséquent, et afin de régulariser, d'un point de vue comptable, la non réalisation de ce rattachement, la collectivité a dû inscrire, sur le compte précité, une dépense exceptionnelle de **233 517,73 Euros** en 2017 (au regard des autres montants perçus sur le compte de recettes concerné, qui a fait lui aussi l'objet d'un mouvement comptable spécifique).

Atténuation de produits	36 465,00 €	<i>-18,0%</i>
--------------------------------	--------------------	---------------

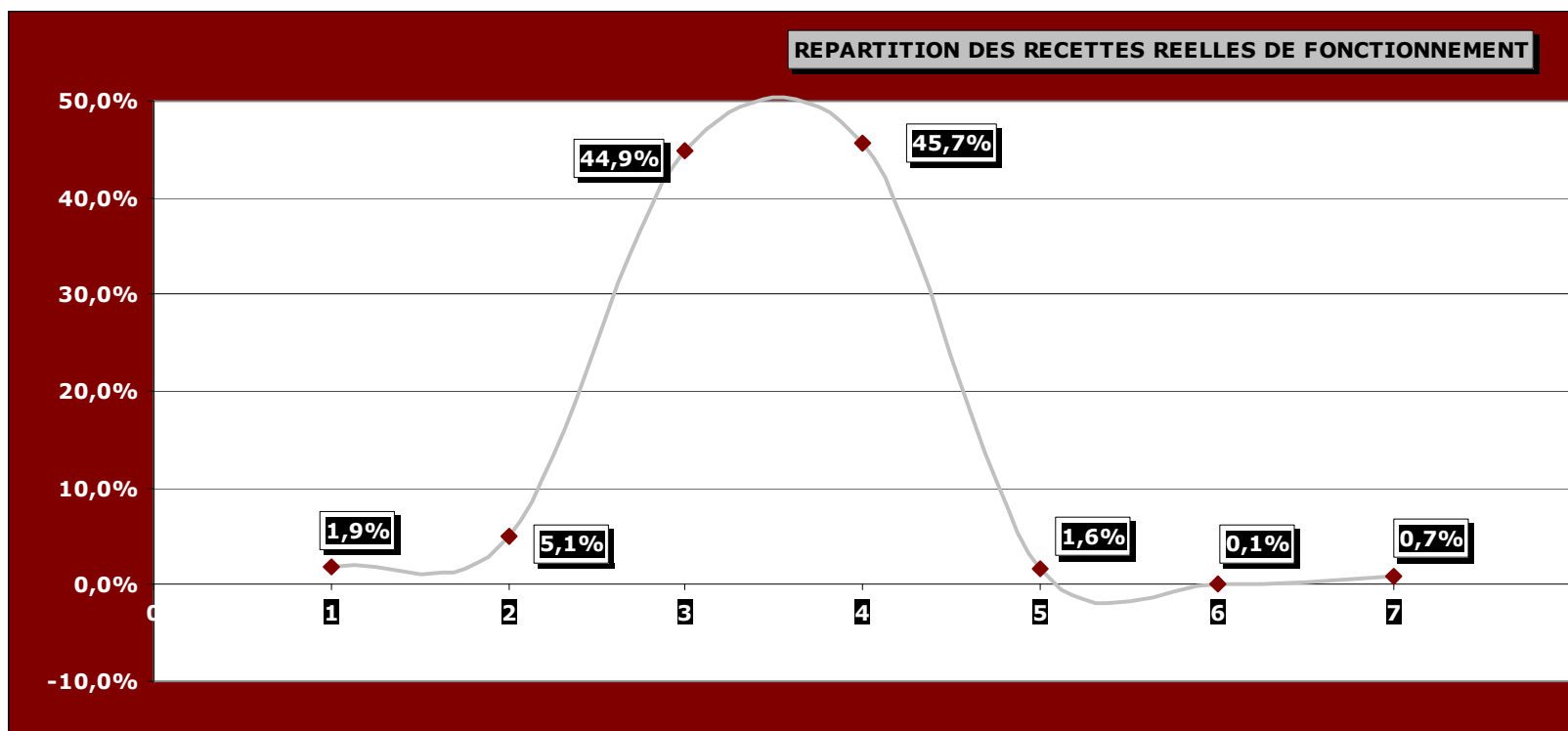
Ces atténuations ont été en sensible diminution en 2017, étant rappelé que ces dépenses correspondent aux dégrèvements de taxe d'habitation sur les logements vacants, votés par la collectivité.

4.3 Présentation des recettes

Les recettes réelles de fonctionnement se sont élevées à **33 993 330,16 Euros** en 2017, et se présentent de la façon suivante :

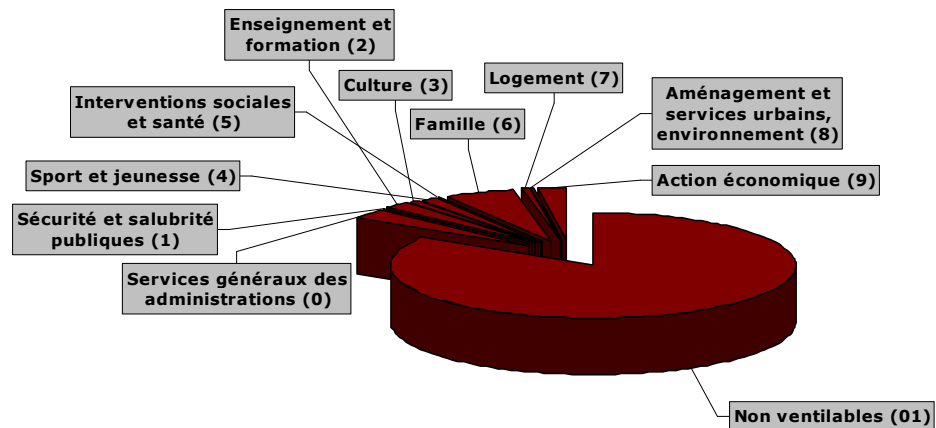
EVOLUTION DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT				
CHAPITRE	<i>CA 2015</i>	<i>CA 2016</i>	CA 2017	<i>Evolution 2016/2017</i>
013 Atténuation de charges	741 711,83	682 802,09	633 980,73	- 48 821,36
70 Produits des services et du domaine	1 713 381,85	1 854 645,21	1 727 649,86	- 126 995,35
73 Impôts et Taxes	15 042 260,21	15 017 837,87	15 273 156,91	255 319,04
74 Dotations et participations	15 208 224,49	14 702 103,33	15 527 163,25	825 059,92
75 Autres produits de gestion courante	593 328,96	562 554,88	547 759,76	- 14 795,12
76 Produits financiers	37,80	35,00	32,00	- 3,00
77 Produits exceptionnels	440 386,35	429 016,88	283 587,65	- 145 429,23
78 Reprises sur amortissements et provisions	56 298,09	-	-	-
TOTAL	33 795 629,58	33 248 995,26	33 993 330,16	744 334,90

Tous chapitres budgétaires confondus, les recettes réelles de fonctionnement sont, pour l'année 2017, en augmentation de **744 334,90 Euros** par rapport à 2016, soit environ **2,2 %**.



- La valeur **(1)** correspond aux **atténuations de charges** (remboursements sur rémunérations du personnel).
- La valeur **(2)** correspond aux **produits des services** (locations, baux, revenus des services publics).
- La valeur **(3)** correspond aux **impôts et taxes**.
- La valeur **(4)** correspond aux **dotations et participations** (Etat et autres collectivités).
- La valeur **(5)** correspond aux **autres produits de gestion courante** (revenus des immeubles).
- La valeur **(6)** correspond aux **produits financiers**.
- La valeur **(7)** correspond aux **produits exceptionnels** (cessions, assurances).

REPARTITION DES RECETTES TOTALES DE FONCTIONNEMENT PAR FONCTIONS



REPARTITION DES RECETTES TOTALES DE FONCTIONNEMENT PAR FONCTIONS

FONCTIONS	Montants	%
Non ventilables (01)	29 474 508 €	83,8%
Services généraux des administrations (0)	1 077 449 €	3,1%
Sécurité et salubrité publiques (1)	- €	0,0%
Enseignement et formation (2)	794 037 €	2,3%
Culture (3)	346 058 €	1,0%
Sport et jeunesse (4)	435 567 €	1,2%
Interventions sociales et santé (5)	21 137 €	0,1%
Famille (6)	1 910 815 €	5,4%
Logement (7)	230 172 €	0,7%
Aménagement et services urbains, environnement (8)	99 783 €	0,3%
Action économique (9)	787 017 €	2,2%
TOTAL	35 176 542	100,0%

4.4 Synthèse des recettes

Impôts et Taxes	15 273 156,91 €	1,7%
------------------------	------------------------	-------------

En hausse sensible par rapport à 2016, l'évolution relative aux recettes liées aux impôts et taxes s'explique par deux facteurs principaux :

- une progression du produit des trois taxes dites « ménages » (TH, TFB, TFNB), liée à la revalorisation des bases appliquée en 2017 (0,4 %) ainsi qu'à un élargissement de l'assiette fiscale,
- une forte évolution de la taxe additionnelle aux droits de mutation (de l'ordre de 192 000 Euros), qui témoigne d'un dynamisme immobilier certain sur le territoire de la commune.

Dotations et Participations	15 527 163,25 €	5,6%
------------------------------------	------------------------	-------------

Les dotations et participations perçues par la collectivité ont fortement augmenté entre 2016 et 2017, eu égard aux éléments suivants :

- la Dotation Globale de Fonctionnement (dotation forfaitaire, DSUCS et DNP) a connu un dynamisme significatif (238 279 Euros), consécutivement à la décision du précédent Gouvernement de réduire de moitié la contribution au redressement des finances publiques appliquée à la part forfaitaire, et au maintien, dans le même temps, de l'évolution de la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale au même niveau qu'en 2016,
- les compensations versées par l'Etat au titre de la taxe d'habitation et des taxes foncières (propriétés bâties et non bâties) ont, elles aussi, connu un dynamisme sensible (183 693 Euros),
- les subventions liées à la Dotation de Politique de la Ville et obtenues dans le cadre du financement de certaines actions inscrites au PMT ont commencé à être perçues par la collectivité en 2017, pour un montant global de 318 676,40 Euros.

Produits des services	1 727 649,86 €	-6,8%
------------------------------	-----------------------	--------------

La diminution des produits issus des services constatée au compte administratif 2017 doit faire l'objet d'une analyse nuancée. Ainsi, pour des raisons liées aux délais du cycle budgétaire, certaines recettes de fin d'année de l'école de musique (de l'ordre de **45 000 Euros**) seront perçues sur l'exercice budgétaire 2018, alors qu'elles auraient idéalement dû être rattachées à l'exercice 2017.

En ce sens, la diminution des recettes perçues à ce chapitre budgétaire s'avère, dans les faits, moindre que celle affichée au compte administratif.

Atténuations de charges	633 980,73 €	-7,2%
--------------------------------	---------------------	--------------

Ce poste de recettes a connu, comme en 2016, une diminution notable due à de moindres remboursements sur les rémunérations du personnel.

Autres produits	547 759,76 €	-2,6%
------------------------	---------------------	--------------

Les autres produits de gestion courante ont connu, en 2017, une légère diminution qui s'explique essentiellement par une baisse du produit issu des revenus des immeubles.

5. L'ÉPARGNE ET L'AUTOFINANCEMENT

5.1 Définitions

Epargne de gestion	<i>Recettes réelles de fonctionnement - Dépenses réelles de fonctionnement (hors intérêts de la dette)</i>
Epargne brute	<i>Epargne de gestion - Intérêts de la dette</i>
Epargne nette	<i>Epargne brute - Remboursement en capital de la dette</i>
Autofinancement	<i>Epargne nette + FCTVA</i>

5.2 L'évolution entre 2015 et 2017

Les indicateurs définis ci-dessus ont évolué comme suit entre le compte administratif 2015 et le compte administratif 2017 :

	CA 2015	CA 2016	CA 2017
Epargne de gestion	2 769 155	1 615 167	1 816 197
Epargne brute	2 637 044	1 505 316	1 725 186
Epargne nette	1 834 817	670 953	936 786
Autofinancement	2 466 487	1 035 413	1 259 985

Comme évoqué en introduction au présent rapport de synthèse, les indicateurs liés à l'épargne et à l'autofinancement confirment une des principales tendances qui se dégagent de ce compte administratif : **la progression des recettes réelles de fonctionnement a été supérieure à l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement en 2017, ce qui a permis à la collectivité d'améliorer ses niveaux d'épargne et d'autofinancement, par rapport à 2016.**

6. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

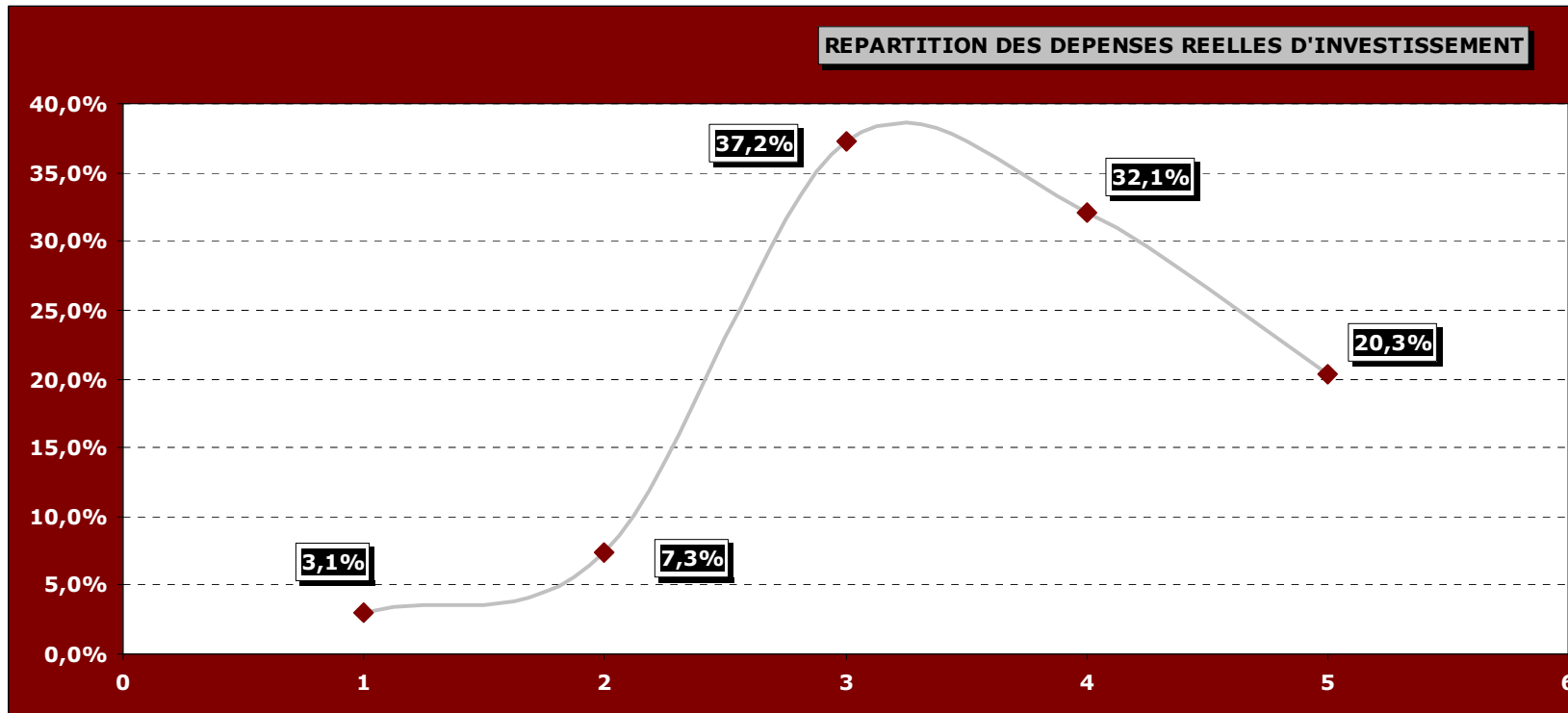
Au terme du compte administratif 2017, la section d'investissement (restes à réaliser compris) fait apparaître un solde déficitaire de **1 011 839,91 Euros**.

6.1 Présentation des dépenses

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à **3 881 290,32 Euros**, et se présentent de la façon suivante :

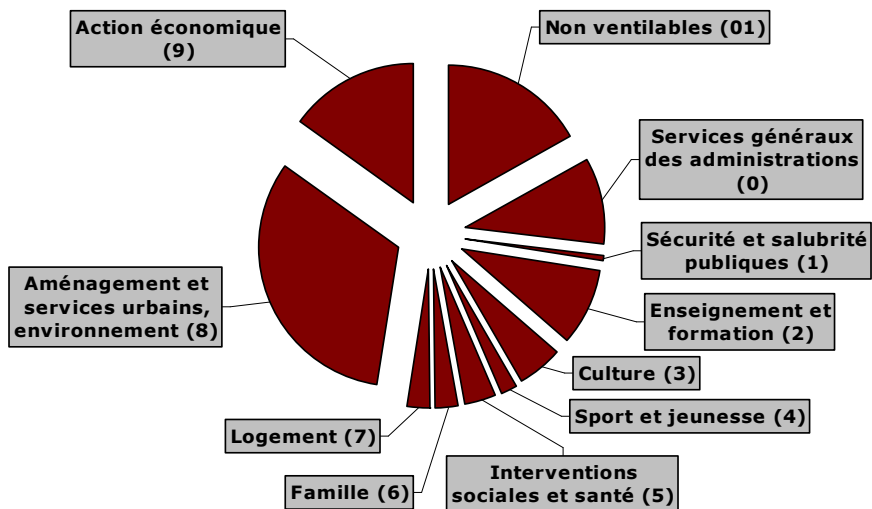
EVOLUTION DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT				
CHAPITRE	CA 2015	CA 2016	CA 2017	Evolution 2016/2017
20 Immobilisations incorporelles	46 437,99	36 842,46	116 457,50	79 615,04
204 Subventions d'équipements versées	104 723,23	264 171,63	284 177,50	20 005,87
21 Immobilisations corporelles	901 952,15	1 151 426,93	1 445 459,67	294 032,74
23 Immobilisations en cours	13 691,14	-	-	-
Total opérations d'équipement	148 512,42	803 133,14	1 246 795,45	443 662,31
13 Subventions d'investissement	-	-	-	-
16 Emprunts et dettes assimilées	802 227,07	834 362,84	788 400,20	- 45 962,64
27 Autres immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL	2 017 544,00	3 089 937,00	3 881 290,32	791 353,32

Tous chapitres budgétaires confondus, les dépenses réelles d'investissement sont, pour l'année 2017, en augmentation de **791 353,32 Euros** par rapport à 2016, soit environ **25,6 %**.



- La valeur **(1)** correspond aux **immobilisations incorporelles** (frais d'études, de recherche, de développement et d'insertion).
- La valeur **(2)** correspond aux **subventions d'équipement**.
- La valeur **(3)** correspond **aux immobilisations corporelles** (aménagement de terrains, constructions, installations, matériel et outillages techniques, etc.).
- La valeur **(4)** correspond aux **opérations d'équipement**.
- La valeur **(5)** correspond au **remboursement du capital des emprunts et de la dette**.

REPARTITION DES DEPENSES TOTALES D'INVESTISSEMENT PAR FONCTIONS



REPARTITION DES DEPENSES TOTALES D'INVESTISSEMENT PAR FONCTIONS		
FONCTIONS	Montants	%
Non ventilables (01)	730 699 €	16,9%
Services généraux des administrations (0)	433 167 €	10,0%
Sécurité et salubrité publiques (1)	31 017 €	0,7%
Enseignement et formation (2)	384 184 €	8,9%
Culture (3)	228 141 €	5,3%
Sport et jeunesse (4)	81 065 €	1,9%
Interventions sociales et santé (5)	161 404 €	3,7%
Famille (6)	99 135 €	2,3%
Logement (7)	118 224 €	2,7%
Aménagement et services urbains, environnement (8)	1 416 247 €	32,7%
Action économique (9)	644 911 €	14,9%
TOTAL	4 328 194	100,0%

6.2 Synthèse des dépenses

Immobilisations corporelles	1 445 459,67 €	25,5%
------------------------------------	-----------------------	-------

En hausse de l'ordre de **25,5 %**, ces dépenses ont connu, en 2017, une évolution significative qui s'explique d'une part par un accroissement des dépenses liées à l'entretien du patrimoine existant de la collectivité, mais aussi, d'autre part, par la mise en œuvre de certaines actions inscrites au PMT et non déclinées sous forme d'opérations budgétaires lors de l'élaboration du budget primitif (conservatoire de la chanson française, déménagement de l'épicerie solidaire, plateforme numérique pour l'emploi, informatisation des écoles).

Opérations d'équipement	1 246 795,45 €	55,2%
--------------------------------	-----------------------	-------

Les dépenses consacrées aux opérations d'équipement ont connu un dynamisme significatif en 2017, eu égard notamment aux sommes versées par la ville à la Métropole dans le cadre de la rénovation du « cœur de ville » (**1 022 570,41 Euros**), ainsi qu'à la concrétisation progressive de certaines actions inscrites dans le cadre du PMT (mise en place d'un système d'arrosage automatique, mise en œuvre de l'AD'AP, mise en sécurité des bâtiments municipaux).

Immobilisations incorporelles	116 457,50 €	205,0%
--------------------------------------	---------------------	--------

En corrélation avec les éléments exposés ci-dessus, les frais d'études liés aux actions inscrites au PMT ont connu une évolution très importante en 2017, ce qui explique, principalement, l'augmentation des dépenses constatée à ce chapitre budgétaire.

Subventions d'équipement	284 177,50 €	7,6%
---------------------------------	---------------------	------

L'évolution constatée en 2017 s'explique par une participation versée à l'EPARECA (dans le cadre de l'aménagement de la zone artisanale Bizet) plus conséquente qu'en 2016 (**251 677,50 Euros** contre **167 785,20 Euros**).

Emprunts et dettes	788 400,20 €	-5,5%
---------------------------	---------------------	--------------

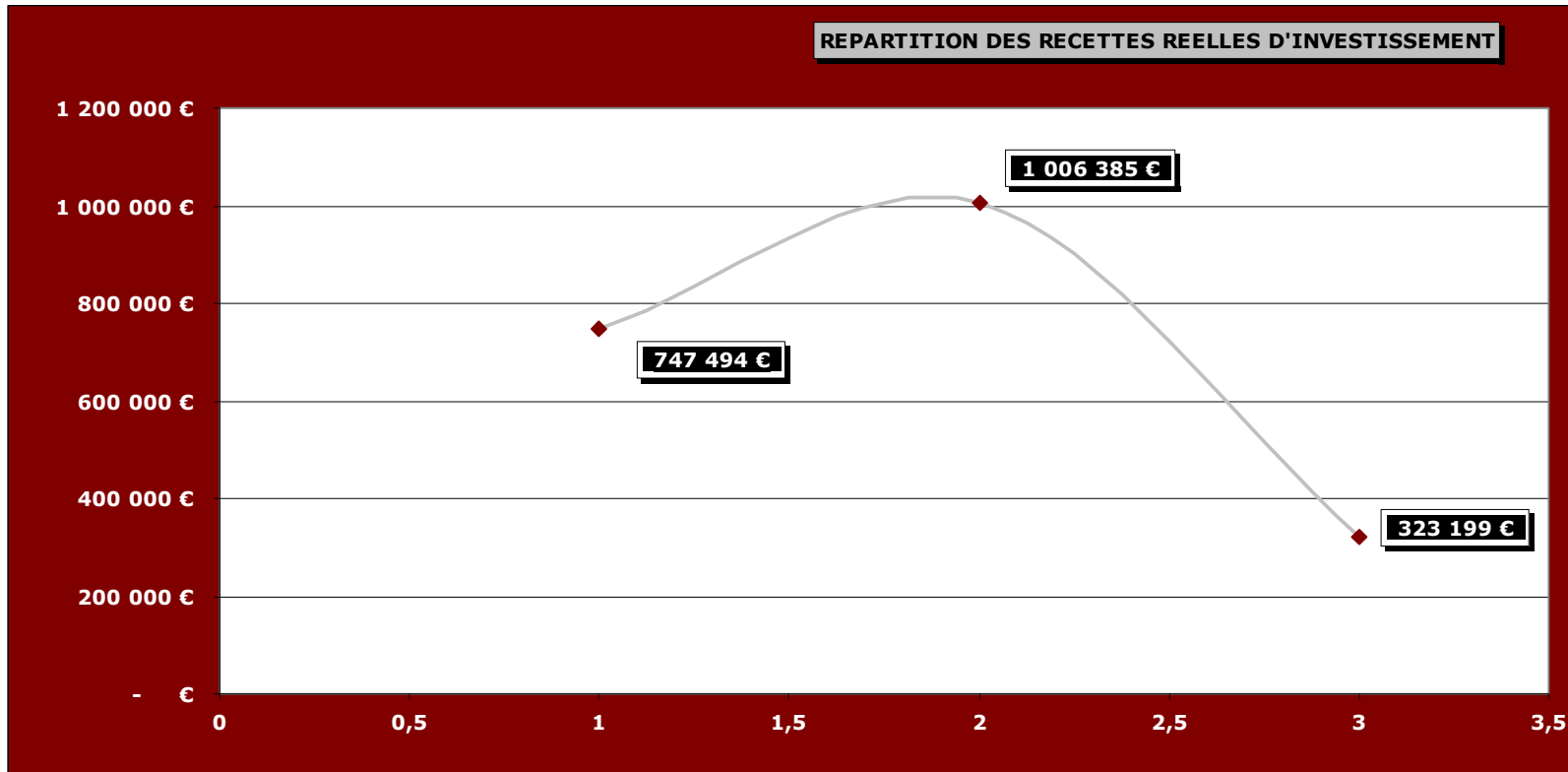
La diminution observée en 2017 s'explique par la baisse sensible du remboursement de la dette contractée auprès de l'EPFL (52 169,91 Euros contre 112 280,52 Euros l'an dernier).

6.3 Présentation des recettes

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à **2 077 077,92 Euros**, et se présentent de la façon suivante :

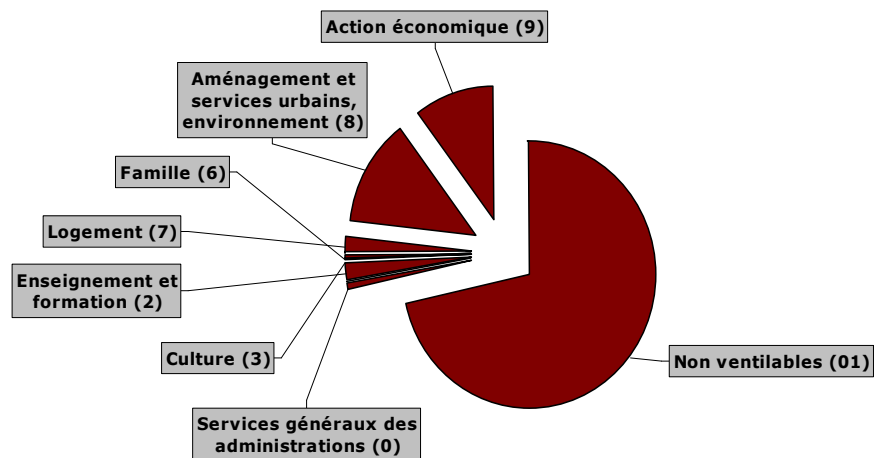
EVOLUTION DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT				
CHAPITRE	<i>CA 2015</i>	<i>CA 2016</i>	CA 2017	<i>Evolution 2016/2017</i>
13 Subventions d'investissement	421 056,19	514 515,38	747 493,73	232 978,35
16 Emprunts et dettes assimilées	5 746,70	7 427,80	1 006 384,78	998 956,98
21 Immobilisations corporelles	-	-	-	
23 Immobilisations en cours	-	-	-	
10 Dotations, fonds divers et réserves	631 669,75	364 459,71	323 199,41	- 41 260,30
TOTAL	<i>1 058 472,64</i>	<i>886 402,89</i>	2 077 077,92	1 190 675,03

Tous chapitres budgétaires confondus, les recettes réelles d'investissement sont, pour l'année 2017, en augmentation de **1 190 675,03 Euros** par rapport à 2016, soit environ **134,3 %**.



- La valeur **(1)** correspond aux **subventions d'investissement**.
- La valeur **(2)** correspond aux **emprunts et dettes assimilées**.
- La valeur **(3)** correspond aux **dotations, fonds divers et réserves (FCTVA)**.

REPARTITION DES RECETTES TOTALES D'INVESTISSEMENT PAR FONCTIONS



REPARTITION DES RECETTES TOTALES D'INVESTISSEMENT PAR FONCTIONS

FONCTIONS	Montants	%
Non ventilables (01)	3 525 758 €	71,3%
Services généraux des administrations (0)	46 930 €	0,9%
Sécurité et salubrité publiques (1)	- €	0,0%
Enseignement et formation (2)	96 000 €	1,9%
Culture (3)	12 485 €	0,3%
Sport et jeunesse (4)	- €	0,0%
Interventions sociales et santé (5)	- €	0,0%
Famille (6)	7 666 €	0,2%
Logement (7)	105 266 €	2,1%
Aménagement et services urbains, environnement (8)	633 932 €	12,8%
Action économique (9)	514 773 €	10,4%
TOTAL	4 942 810	100,0%

6.4 Synthèse des recettes

Subventions d'investissement	747 493,73 €	45,3%
-------------------------------------	---------------------	--------------

Les subventions d'investissement perçues par la collectivité ont augmenté de l'ordre de **45,3 %** en 2017, sous l'effet notamment de :

- **492 697,59 Euros** perçus au titre de la rénovation du « cœur de ville » (Métropole du Grand Nancy),
- **70 000 Euros** perçus au titre de l'aménagement de la zone artisanale Bizet (Département et Région),
- **60 000 Euros** perçus au titre du projet de sécurisation de dix écoles communales (Etat).

Dotations, fonds divers et réserves	323 199,41 €	-11,3%
--	---------------------	---------------

La collectivité a perçu, en 2017, **323 199, 41 Euros** au titre du Fonds de Compensation pour la TVA (FCTVA).

Emprunts et dettes assimilées	1 006 384,78 €	-11,3%
--------------------------------------	-----------------------	---------------

Après trois années successives durant lesquelles la collectivité n'a pas eu recours à l'emprunt, cette dernière a, en 2017 et en toute cohérence avec le programme d'investissements initié dans le cadre du PMT, sollicité un emprunt **d'un million d'euros** en fin d'exercice budgétaire.

7. LA DETTE

7.1 Evolution

EVOLUTION DE LA DETTE (CA 2013 à CA 2017)						
EXERCICES	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	Evolution 2016/2017
Capital	562 732	884 252	795 814	834 363	788 400	-5,5%
Intérêts (dont intérêts de la ligne de trésorerie)	213 588	174 749	132 111	109 851	91 011	-17,2%
Annuité (capital + intérêts)	776 320	1 059 001	927 925	944 214	879 411	-6,9%
Annuité par habitant (30 100 habts)	26	35	31	31	29	-6,9%
Annuité/recettes réelles de fonctionnement	2,34%	3,03%	2,99%	2,84%	2,73%	-3,9%
Capital restant dû au 31/12 (encours de la dette)	7 940 503	7 185 535	6 389 721	5 566 364	5 817 274	4,5%
Encours dette/habitant	264	239	212	185	193	4,5%
Encours dette/recettes réelles de fonctionnement	23,9%	20,6%	19,2%	16,7%	18,0%	7,8%
Taux moyen pondéré de l'encours de dette**	2,69%	2,43%	2,07%	1,97%	1,56%	-20,8%
Epargne brute en €	2 114 872	4 053 449	2 637 004	1 505 316	1 725 186	14,6%
Capacité de désendettement en années	3,8	1,8	2,4	3,7	3,4	-8,8%

CONCLUSION

Au terme de cette analyse du compte administratif 2017, il convient de dresser un constat prédominant issu, notamment, des principaux indicateurs de gestion présentés (épargne et autofinancement) : **la collectivité a, au cours de cet exercice budgétaire, stabilisé ses résultats comptables et financiers globaux.**

Dans le détail, et dans l'objectif de faire ressortir une analyse circonstanciée de l'ensemble des éléments exposés, il convient de mettre en lumière les principaux éléments de synthèse suivants :

- ✓ Bien qu'elle apparaisse, dans sa globalité, comme foncièrement raisonnable, l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement (**1,6 %**) s'explique, pour grande partie, par une hausse sensible des charges de personnel en 2017 (**3,3 %**), après pourtant des comptes administratifs 2015 et 2016 qui laissaient entrevoir une trajectoire plus modérée de ce poste de dépenses (respectivement **1,2 %** et **1,3 %**).

A contrario, il est à signaler que les dépenses dites « courantes » de la collectivité ont, pour leur part, été plutôt bien maîtrisées en 2017, ce qui témoigne d'une « gestion quotidienne » sérieuse et d'un « train de vie » des services contenu.

- ✓ En dynamisme sensible (**2,2 %**), les recettes réelles de fonctionnement ont, pour leur part, connu une évolution positive en 2017, sous l'effet notamment de la Dotation de Politique de la Ville sollicitée à plusieurs titres par la collectivité depuis 2015, dans le cadre du financement de différentes actions inscrites au PMT 2016-2021.
- ✓ Symbolisées par une forte croissance (**25,6 %**), les dépenses réelles d'investissement constatées au titre du présent compte administratif témoignent d'une concrétisation progressive des actions initiées dans le cadre du PMT, ainsi que de la politique pluriannuelle globale d'investissement mise en place par la majorité municipale.

In fine, et à la lecture des différents éléments d'analyse et de synthèse ci-exposés, **l'année 2017 aura été une année de stabilisation et de préservation financières pour la collectivité.**

En ce sens, si les dépenses courantes ont été maîtrisées et les recettes réelles de fonctionnement dynamiques, la collectivité se doit, ce, dès 2018, de revenir à une évolution des dépenses de personnel plus limitée et plus en adéquation avec les résultats constatés au cours des deux exercices budgétaires précédents.

Ainsi, et dans cette perspective, la collectivité pourra dégager des marges budgétaires et financières plus solides encore.